



CHARTRE DU PARTENAIRE DSPV

Ensemble pour l'autonomie, l'accessibilité et l'inclusion

Notre engagement commun

En devenant partenaire de l'association Du Sport Plein la Vue (DSPV), nous partageons la volonté de construire une société plus inclusive, dans laquelle chaque personne déficiente visuelle peut accéder au sport, à la culture, aux loisirs, aux nouvelles technologies et à une pleine citoyenneté.

Les engagements de DSPV

- Agir exclusivement dans le cadre de ses missions d'intérêt général.
- Utiliser les dons avec rigueur, transparence et responsabilité.
- Respecter les valeurs de solidarité, d'inclusion et de bienveillance.
- Informer le partenaire des actions réalisées grâce à son soutien, s'il le souhaite.
- Valoriser le partenariat dans le respect de la réglementation applicable au mécénat.

Les engagements du partenaire

- Soutenir DSPV dans le respect de ses valeurs et de son indépendance.
- Contribuer à une démarche citoyenne et responsable.
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap visuel.
- Entretenir une relation de confiance et de dialogue avec l'association.
- Respecter l'image et les valeurs de DSPV.

Une ambition commune

Au-delà du soutien apporté, ce partenariat traduit une volonté commune de faire évoluer le regard porté sur le handicap visuel et de favoriser l'autonomie des personnes concernées.

**Favoriser l'autonomie
Changer les regards
Construire une société plus inclusive**